## COMMUNE DE LES BONS VILLERS

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne : Demande de permis d'environnement.

Demandeur : SRI VS Rue Sart-Bas 51 à 6210 Rèves.

Terrain situé: Rue Sart-Bas 51 à 6210 Rèves - cadastré: Division 2 section A n° 177 H.

Projet : Renouvellement du permis d'exploitation de l'activité de transport et terrassement

Date d'affichage	Date d'ouverture	Lieu et date	Les observations écrites peuvent être adressées :
de la demande	de l'enquête	de clôture de l'enquête	
Le 27 février 2024	Le <b>04/03/2024</b>	Lieu: Administration communale  - Service Environnement Place de Frasnes 9 6210 LES BONS VILLERS Date de clôture: 18/03/2024 Heure de clôture: à 16H00	Par courrier ordinaire: Administration communale – Service Environnement Place de Frasnes 9 6210 LES BONS VILLERS  ou Par courrier électronique: environnement@lesbonsvillers.be

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, relative à la demande susmentionnée. L'autorité compétente pour prendre la décision sur cette demande est le collège communal des Bons Villers.

La demande peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : Admnistration communale – Service Environnement -Place de Frasnes 9 – 6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES

- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, sauf le jeudi ;
- Uniquement sur RDV, à prendre au moins 24h à l'avance (auprès du sercice Environnement- 071/ 858 113 environnement@lesbonsvillers.be), les après-midi ou les mardis 5, 12 mars 2024 de 16h00 à

20h00.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès -du Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie, Département des Permis et Autorisations – Direction de Charleroi – 6000 Charleroi, rue de l'Ecluse 22 – tél : 071/65.48.80, ou auprès du demandeur : SRL VS - Tél : 0475 64 43 23.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites, datées et signées, ou orales auprès de la Commune des Bons Villers dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les Bons Villers, le 21 février 2024.

Par le Collège

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Bernard WALLEMACQ

Mathieu PERIN